

Charte d'accueil, d'accompagnement et d'orientation des Personnes en Situation de Handicap

1. Un accueil personnalisé de la personne en situation de handicap par la MFR CFA

Une référente handicap, Mme Sandrine DHELLEMMES, sous la responsabilité de M. GAZZOLA Fabrice, Directeur de la MFR CFA de Brioux sur boutonne, est en charge de veiller au suivi du parcours de formation en lien avec l'équipe pédagogique, l'entreprise et les autres partenaires. De la phase de recrutement jusqu'à la fin de la formation.

2. Une information sur les métiers, l'offre de formation, la préparation à l'apprentissage, les offres de contrats

La MFR CFA de Brioux sur Boutonne est en mesure :

- de faire découvrir les métiers préparés, les formations proposées,
- d'aider dans la définition du projet professionnel de l'apprenant,
- d'informer sur les conditions d'accueil, en relation avec votre situation de handicap,
- de faciliter l'accès aux offres de contrats d'apprentissage.

3. Des échanges avec l'employeur et les partenaires impliqués tout au long du parcours en apprentissage

Selon les besoins, des échanges pourront être organisés avec les structures ou personnes impliquées dans le parcours de l'apprenant :

- employeur lors des visites règlementaires ou à la demande,
- établissement d'origine pour suivi des dossiers,
- équipe pédagogique en réunion d'équipe (tous les lundis),
- structures spécialisées si besoin.

4. Un accompagnement dans les démarches administratives relatives à la situation de handicap

La MFR CFA de Brioux sur Boutonne est en mesure d'orienter auprès de partenaires spécialisés pour faciliter les démarches administratives en lien avec la situation de handicap :

- reconnaissance de votre situation de handicap,
- demandes de prestation de compensation du handicap,

- dossiers de demande d'aménagement spécifique (durée du contrat, financement de matériel, transport, actes de la vie quotidienne) avec l'aide du CRFH de Poitiers avec qui la référente est en lien.

5. Un parcours de formation adapté et contractualisé

Afin d'accéder à la formation dans les meilleures conditions, votre parcours en apprentissage pourra être individualisé en fonction de vos besoins :

- prise en compte de votre situation individuelle,
- adaptation de votre parcours en apprentissage en fonction de vos besoins (demande d'aménagement d'examen),
- information possible sur ces adaptations auprès de votre employeur et des partenaires impliqués (adaptation de la durée du contrat).

6. Un suivi du parcours et des ajustements en fonction de l'évolution des besoins

En fonction de la progression de l'apprenant et selon les situations rencontrées, le parcours en apprentissage pourra faire l'objet d'ajustements (aménagements, soutiens, passage des examens...) en concertation avec l'employeur et les partenaires concernés.

7. Une information sur la suite du parcours après la formation à la MFR CFA

L'apprenti est guidé dans les démarches pour la suite du parcours à l'issue de la formation à la MFR CFA par :

- une information sur le réseau des partenaires emploi (France Travail, Cap emploi, Missions Locales...),
- une information sur le réseau formation (sous statut scolaire, par apprentissage, en formation professionnelle continue...) pour une éventuelle poursuite de formation,
- une préparation aux techniques liées à la recherche d'emploi : aide à la rédaction de CV et lettre de motivation, préparation à l'entretien...

8. Des contacts facilités auprès des acteurs impliqués dans la suite du parcours

Selon le projet professionnel (emploi, formation), la MFR CFA de Brioux sur Boutonne pourra faciliter les démarches auprès des partenaires concernés : employeurs, partenaires emploi ou partenaires de formation en tenant à disposition le bilan de la formation et le dossier de suivi de l'apprenant.